



Diplôme d'Université
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES VOUS EST PROPOSÉ PAR LA FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE ET PAR LA HAUTE ECOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)

Ce diplôme consacré aux Violences faites aux femmes a pour objectif de participer à la politique de préventions contre ce type de violences. L'approche pluridisciplinaire privilégiée dans le cadre de ce Diplôme d'Université permet d'avoir une vision d'ensemble sur le phénomène et d'en appréhender notamment les enjeux sociétaux, ceux liés à la famille, ainsi que ceux qui relèvent du monde de l'entreprise.

> objectifs

- **Sensibiliser** des acteurs aux phénomènes sociaux des violences faites aux femmes et à leurs conséquences en utilisant des outils et des méthodologies spécifiques afin d'améliorer leur prise en compte.
- **Mesurer** l'évolution historique des violences faites aux femmes afin de mieux comprendre les déclencheurs et les mécanismes sociaux qui les permettent.
- **Détecter** les violences faites aux femmes en fonction des contextes et en sachant identifier les signes psychologiques extérieurs et les manifestations du traumatisme afin de rendre la prise en charge des victimes plus rapide et plus efficace.
- **Évaluer** l'urgence de la situation afin de mieux prendre en charge les victimes et leur entourage familial.
- **Saisir** les mécanismes de l'emprise afin d'accompagner les femmes victimes de violences dans leurs démarches.
- **Prévenir** les répercussions dans la sphère familiale, et particulièrement auprès des enfants afin de limiter le traumatisme psychologique.
- **Agir** pour mettre en synergie les différents dispositifs juridiques afin d'apporter des solutions porteuses d'améliorations dans le traitement de la violence.
- **Orienter** les victimes vers des acteurs (judiciaires, médico-sociaux et psychologiques) compétents, en mobilisant des ressources adaptées aux besoins (législation, associations, etc.)
- **Informé**r les victimes sur les différents dispositifs d'accompagnement et de prise en charge afin de mieux les accompagner dans leur parcours.

> programme

Cette formation comprend **150 heures**, réparties de **janvier à décembre**.

Projet tutoré tout au long de l'année : (30 h)

UE. 1 - LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, UN PHÉNOMÈNE SOCIAL :

LES DYNAMIQUES HISTORIQUES, ANTHROPOLOGIQUES ET POLITIQUES (14H)

- Introduction : Typologie des violences faites aux femmes (moral, sexuel, le cyber-harcèlement)
- Le phénomène du féminicide, sa portée et sa symbolique
- Les violences faites aux femmes, un problème de santé publique
- Processus de violences et stratégies des agresseurs/femmes au coeur des rapports de violence et de domination

UE. 2 - LES CONTEXTES DE VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (15H)

- Lieux et agents de socialisation de la violence : école, mère/enfant, etc.
- Le contexte familial : enfants, adolescentes et femmes victimes de violence
- Le contexte de l'entreprise : harcèlement moral et harcèlement sexuel
- La rue, l'espace public et la prédation masculine

UE. 3 - LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LES CONTEXTES CULTURELS ET CULTUELS (14H)

- Les discours religieux et la légitimation des violences
- Construction de l'identité sexuée et les stéréotypes de sexe
- Les femmes victimes de mutilations génitales : le phénomène, sa détection, sa prise en charge
- Freins culturels et culturels au libre arbitre féminin : mariage forcé, la question du genre

UE. 4 - LE PSYCHO TRAUMATISME (21H)

- Le parcours de la victime et le dépistage du trauma lié à la violence à l'encontre des femmes
- Troubles psycho traumatiques simples et complexes
- Troubles neurobiologiques
- Prise en charge thérapeutique
- La victime et la médecine légale

UE. 5 - LE CADRE JURIDIQUE DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (28H)

- Cadre juridique international et européen
- Le système judiciaire français
- Le droit pénal : les peines et leur application
- L'ordonnance de protection
- Le droit civil et de la famille
- Le droit du travail et la lutte contre les violences sexistes au travail : action et prévention
- Les politiques publiques de lutte contre les violences sexistes
- Approches juridiques du secret professionnel

UE. 6 - LES VICTIMES, LEUR DÉTECTION ET LEUR PRISE EN CHARGE (28H)

- La prise en charge des femmes victimes de violences, repérage et évaluation du danger
- La prise en compte de la parole de la victime
- La prise en charge des femmes victimes de violences (dispositif d'accueil téléphonique, lieux d'accueil et d'orientation, lieux d'hébergement, les acteurs associatifs, etc.)
- Le dépôt de plainte et la main courante, les éléments de preuve
- L'accompagnement des femmes victimes de violences au travail

> admission

- Critères d'admission : **sur dossier et/ou entretien**
- Niveau d'admission : **niveau Bac**
- Effectif : **maximum 25 étudiant·e·s par session**

> candidature

Dépôt de candidature en ligne sur <https://ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr/> **15 mai au 30 novembre 2025**

• Contact pour toute demande de candidature

Service accueil HETIS

☎ 04 92 07 77 97 / info@hetis.fr

Inscription

> naima.bentrad@univ-cotedazur.fr

☎ 04 89 15 25 25

• Coût de la formation

> Étudiante ou étudiant d'Université Côte d'Azur : 500 €

> Étudiante ou étudiant hors Université Côte d'Azur : 807 €

> Particulier ou entreprise : 2085 € + 257 € de frais de dossier

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Magali BOUCARON NARDETTO, Maîtresse de conférences en droit privé

> magali.boucaron-nardetto@univ-cotedazur.fr

Vanessa MILCHTEN, Responsable formation, Juriste et Cadre Pédagogique Hétis

> vanessa.milchten@hetis.fr

droit.univ-cotedazur.fr



Faculté de Droit et Science Politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE



Contact
Naïma BENTRAD
naima.bentrad@univ-cotedazur.fr
☎ 04 89 15 25 25